Elections Législatives du 23 Juin 1968

Union pour la Défense de la République



Joseph KATZ

Général d'Armée du cadre de réserve
Grand Officier de la Légion d'Honneur
Médaillé de la Résistance
Commandeur du Mérite sportif et social
Ancien domestique de ferme
Ancien ouvrier en bâtiment
Ancien pupille de l'Assistance Publique
élevé à Nades

ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous allez voter le 23 juin dans une situation exceptionnellement grave.

Cette situation, sans le Général de Gaulle, nous menait à la guerre civile.

Le travail a repris. Cependant, rien n'est complètement réglé encore.

De votre vote massif, il faut que sorte une majorité élargie soutenant le Général de Gaulle. Cette large majorité est nécessaire pour résoudre la crise sociale actuelle. La résoudre dans l'intérêt de tous les Français et d'abord *dans l'intérêt des travailleurs et des classes moyennes.*

De votre vote dépend votre avenir et le progrès social que, tous, vous souhaitez légitimement.

Le départ du Général de Gaulle amènerait au pouvoir une opposition qui, unie pour se faire élire, se retrouverait divisée pour gouverner, ce qui ne pourrait amener que désordre et ruine dans le pays.

POURQUOI DES ELECTIONS LE 23 JUIN ?

Des mouvements d'étudiants, justement motivés par le besoin de réformer l'Université, mais exploités par des anarchistes et des révolutionnaires (que le Parti Communiste a lui-même désavoués), ont tenté de jeter le désordre et la violence dans le pays.

Ces mouvements ont trouvé un écho chez les jeunes travailleurs qui ont entraîné travailleurs, employés, fonctionnaires, dans des grèves, justifiées du point de vue social, mais qui ont été déclenchées sans employer la procédure prévue par la loi. *Or, sans respect de la loi, il n'y a plus d'Etat républicain.*

En prenant un tour politique encouragé par l'opposition, ce mouvement est sorti une deuxième fois de la légalité en demandant le départ du Général de Gaulle, *élu par le peuple souverain.*

Les leaders de l'opposition, en demandant, eux aussi, le départ du Général de Gaulle, sont sortis de la légalité, alors qu'ils doivent en être les garants.

Le Général de Gaulle a donc régulièrement agi en dissolvant la Chambre pour permettre au pays, par de nouvelles élections, de se prononcer selon la loi.

POURQUOI JE ME PRESENTE DEVANT VOUS COMME CANDIDAT DE L'UNION DE LA DEFENSE DE LA REPUBLIQUE ?

Le Général de Gaulle a, depuis 10 ans :

— redonné à la France une place prépondérante dans le monde ;
— procédé à la décolonisation ;
— défendu la République contre les activistes civils et militaires.

Il ne s'est pas pour autant désintéressé de la vie économique mais a eu à compter avec des oppositions intérieures et étrangères qui l'ont empêché d'entreprendre les réformes attendues par les Français clairvoyants.

Les problèmes posés par le passage d'une France agricole et artisanale à une France industrielle ne sont pas faciles à résoudre car ils sont contestés à la fois par les Communistes dont la large majorité des Français ne veut pas et aussi par une fraction du capitalisme trop conservateur et souvent rétrograde.

Seul, *le Général de Gaulle qui n'est pas un homme de droite,* comme trop le font croire, mais un républicain dans la ligne de la Révolution de 1789, peut résoudre les problèmes actuels en respectant les intérêts de tous : paysans, ouvriers, artisans, commerçants, fonctionnaires, chefs de petites, moyennes et grandes entreprises.

Le Général de Gaulle est l'homme des crises. Souvenez-vous de l'Appel du 18 juin, de la Résistance, du 13 mai 1958 avec la guerre civile à nos portes, des putschs militaires de 1961 et 1962 ! Lui seul a l'autorité,

tant qu'il sera là, pour résoudre dans la légalité républicaine, la crise universitaire et sociale que nous traversons et que la fin des grèves ne terminera pas.

Je me présente parce que je connais votre vie, vos problèmes, ayant été élevé par des paysans à Nades, ayant été domestique de ferme à Veauce puis ouvrier du bâtiment à Paris jusqu'à 20 ans; parce que ayant débuté dans l'Armée comme soldat de 2e classe, je suis devenu Général d'Armée, faisant la preuve que j'avais des capacités que je suis prêt à mettre à votre service et à celui du pays.

Je me présente avec le docteur Poliak, directeur du Sanatorium de Tronget, gaulliste de gauche, comme suppléant.

Je me présente pour que le département puisse faire entendre sa voix dans la majorité de demain, car si tous ses député sont dans l'opposition ce n'est guère possible de le faire.

Romain Rolland a écrit: « On n'agit pas sur son temps à moins d'agir avec lui ». Le temps présent c'est de Gaulle.

CE QUE JE FERAI SI VOUS M'ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE :

1° Je veillerai en premier à ce que le programme esquissé par le Général de Gaulle dans son entretien télévisé soit exécuté, tant en ce qui concerne les réformes à faire que la participation de chacun, selon ses compétences, à la marche des affaires du pays.

2° Je demanderai que des priorités soient accordées à la modernisation de l'agriculture et de l'industrie, modernisation capable d'apporter le progrès social et le bien-être légitimement souhaité par tous.

3° En matière d'éducation nationale, je m'emploierai à ce que le nombre des étudiants soit en rapport avec les besoins du pays et les débouchés existant pour eux.

La France ne peut pas avoir 700.000 étudiants alors que l'Allemagne en a 400.000 et l'Angleterre 300.000.

Un enseignement professionnel, agricole et industriel doit être largement distribué afin que nous ayons les ouvriers qualifiés, les techniciens et les cadres qui nous font défaut présentement.

4° Le département a été négligé relativement à d'autres départements voisins. Je demanderai que réparation soit faite et prendrai à mon compte les problèmes en cours et à réaliser pour l'expansion économique de notre circonscription. Celle-ci a été délaissée sur le plan départemental, comme en témoigne le rapport de la XIe Assemblée générale du Comité d'Expansion Economique de l'Allier. Je veillerai à ce qu'elle soit traitée comme celles de Moulins, Vichy et Montluçon.

5° J'exigerai un réajustement des prix agricoles déjà trop bas afin que vous puissiez faire face aux charges qu'entraînera la revalorisation des salaires agricoles. Ce réajustement, pour ne pas entraîner une augmentation du coût de la vie, ne pourra être obtenu que par un aménagement de la distribution et un allègement des charges des petits commerçants et des petites et moyennes entreprises.

Je ne suis pas le Candidat Miracle. Je ne vous promets pas la lune. Je ne vous ferai pas les promesses jamais tenues de toutes les campagnes électorales et de tous les partis.

Le pays ne peut donner plus qu'il n'a.

Il ne pourrait donner davantage qu'en augmentant les impôts directs ou indirects; or, ces impôts ne peuvent être augmentés sans annuler les avantages qu'ont obtenus les salariés et devraient même être diminués si l'on veut que les petites entreprises continuent à vivre.

ELECTRICES, ELECTEURS, A VOUS DE CHOISIR :

— **Ou une majorité républicaine pour soutenir le Général de Gaulle, seul capable de résoudre la crise actuelle, de faire dans la légalité les réformes qui s'imposent.**

— **Ou une opposition divisée qui amènera l'anarchie et la guerre civile, puis la dictature et le fascisme.**

— **Pour la consultation la plus importante du siècle :**

TOUS AUX URNES DES LE PREMIER TOUR ;

PAS D'ABSTENTIONS ;

PAS DE BULLETINS BLANCS.

Mon suppléant :

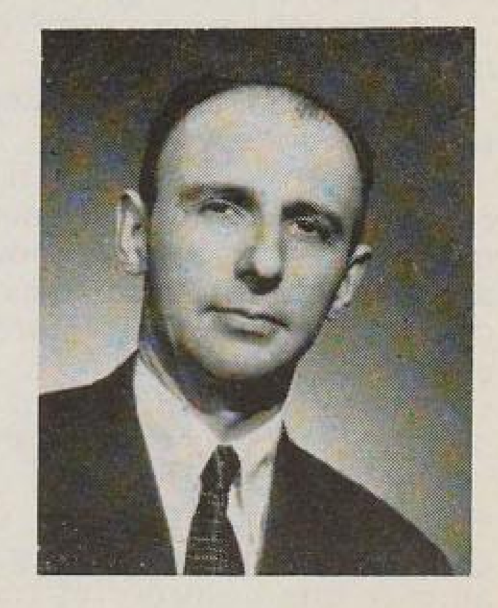
Docteur Daniel POLIAK

Directeur du Sanatorium François-Mercier à TRONGET

Médaillé de la Résistance

Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique



Vu : Le Candidat

Imp. PAUL - GANNAT